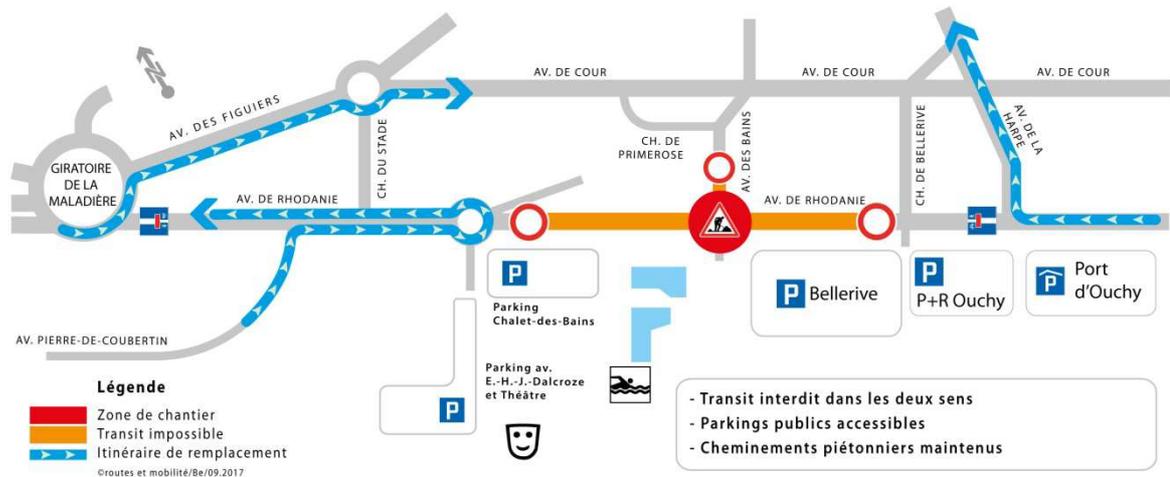






Dimanche 29 octobre 2017

Dans le sens Maladière > Ouchy, les véhicules seront déviés par l'avenue des Figuiers. Dans le sens Ouchy > Maladière, les véhicules seront déviés par l'avenue de la F.-C.-de-La-Harpe. L'avenue des Bains sera interdite à la circulation mais accessible aux riverains à la hauteur du chemin de Primerose. Les accès privés donnant sur le tronçon de l'avenue de Rhodanie interdite à la circulation seront également fermés. Les parkings publics seront accessibles en tout temps. La réouverture du trafic est prévue le lundi 30 octobre à 05h00.



### Accessibilité

Les itinéraires piétonniers seront garantis pendant toute la durée des travaux. La ligne 2 des tl sera quant à elle déviée. Le dimanche 15, les arrêts «Théâtre de Vidy» et «Maladière-Lac» seront supprimés. Le dimanche 29, ce sera le tour des arrêts compris depuis «Pêcheurs» jusqu'à «Maladière-Lac». Une communication de proximité a été mise en place (avis, panneaux, contacts directs). Il est conseillé aux usagers de privilégier des moyens de transport alternatifs à la voiture pour rejoindre le bord du lac et ses activités.

Ces travaux ont permis d'intervenir sur les réseaux souterrains comme le gaz et le chauffage à distance, et d'améliorer la qualité des prestations de la Ville auprès de sa population. La Municipalité met tout en œuvre pour limiter la durée de ces interventions et remercie les usagers et riverains de leur compréhension.

La direction des Finances et de la mobilité

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Patrick Etournaud, chef du service des routes et de la mobilité, tél. 021 315 54 10**

Lausanne, le 11 octobre 2017